Les Cahiers de
IRAFPA
Institut de Recherche et d'Action
sur la Fraude et le Plagiat Académiques

Vol. 4, N° 2
2026



M

Cahiers méthodologiques

Les Cahiers de l'IRAFPA

Cahiers méthodologiques

Vol. 4, N° 2

Genève, 18 novembre 2026

Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques (IRAFPA)

Site web: https://irafpa.org

Adresse postale :

IRAFPA c/o Tal Schibler, DGE Avocats

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

Suisse

ISSN: 2813-7787

DOI : https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2

Creative Commons

https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2/mou

Reculer pour mieux entendre : identifier et étudier les souffrances de ses collègues lorsqu'on est soi-même doctorant

Gaspard Mouge

Sommaire

Reculer pour mieux entendre : identifier et étudier les souffrances de ses collègues lorsqu'on est soi-même doctorant 29

1. Introduction..... 30
2. Proximité paradoxale : les limites de l'enquête par entretien avec des pairs..... 31
3. La situation paradoxale de l'enquête entre pairs : les limites de l'entretien 33
4. La méthodologie de recherche 34
5. Analyse descriptive des conditions de travail et des dispositifs de signalement et d'accompagnement..... 36
6. Conclusion..... 39
7. Références bibliographiques..... 40

https://doi.org/10.56240/irafpa.cm.v4n2/mou

Reculer pour mieux entendre : identifier et étudier les souffrances de ses collègues lorsqu'on est soi-même doctorant

Gaspard Mouge

Doctorant – Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ED 112) / Arscan (UMR 7041)

Résumé

Alors que les dispositifs de signalement des violences au travail et d'accompagnement des victimes se multiplient dans les établissements d'enseignement supérieur, ils font fréquemment l'objet de critiques portant sur l'insuffisance de leurs moyens et sur leur manque d'indépendance à l'égard des directions institutionnelles. À rebours de cette logique, cet article vise à redonner aux travailleur.euses les moyens de conduire eux-mêmes des enquêtes sur leur lieu de travail. Notre objectif est de faciliter l'expression de violences subie et la prise en charge transformatrice collective. Illustré par des extraits d'une enquête menée pour ma recherche doctorale sur les conditions de travail en archéologie, cet article est essentiellement méthodologique. S'appuyant surtout sur une bibliographie issue des études de genre, il revient sur les limites et risques inhérents aux relations d'enquête tout en proposant une méthode de recherche plus adaptée à la situation d'un travail avec/sur des pairs/collègues.

Mots-clés : violence, enquête, méthodologie, archéologie, travail, collègues

Abstract

While mechanisms for reporting workplace violence and supporting victims are becoming more widespread within academic institutions, these solutions are often heavily criticized for their lack of **resources** and independence from administrations. Consequently, in contrast to this trend, this article aims to empower workers to conduct their own workplace investigations to facilitate reporting violence and collective, transformative support. Illustrated with excerpts from a survey conducted as part of my PHD studies on working conditions in archaeology, this article is primarily methodological. Drawing mainly on the gender studies literature, it examines the limitations and risks inherent in investigative relationships while proposing a research method better suited to working with or on peers and colleagues.

Keywords: violence, research, methodology, archaeology, work, colleagues

1. Introduction

Cet article s'interroge sur les méthodes d'enquête susceptibles de favoriser l'expression, par des collègues, de souffrances ou de violences vécues dans le cadre professionnel.

Je me concentrerai ici sur l'espace social de l'enseignement supérieur en m'appuyant sur l'exemple d'un questionnaire utilisé dans le cadre de ma thèse, auprès des doctorant·es inscrit·es en archéologie en France. Il s'agira de montrer, à partir d'une réflexion sur les limites et les risques inhérents aux relations d'enquête, pourquoi, dans cette configuration particulière où mes principaux interlocuteurs et interlocutrices sont également mes collègues. La méthodologie qualitative sur laquelle repose habituellement mon travail est finalement apparue comme un frein à l'expression de ces expériences de souffrance des personnes interrogées.

L'objet de cet article est avant tout de permettre de réfléchir à l'autonomie des personnels des universités dans l'analyse des dynamiques de violence à l'œuvre au sein de leurs espaces professionnels afin qu'ils soient en mesure d'adapter leurs méthodes de travail. Il s'agit aussi de restituer aux témoins directement concernés et aux victimes la capacité de comprendre ces phénomènes, plutôt que d'en déléguer la prise en charge aux services des ressources humaines ou aux référents alertes ou intégrité scientifique (RIS) de leurs établissements. En effet, les marges d'action et les moyens d'intervention de ces derniers varient considérablement selon les contextes.

Dans cette perspective, les résultats de l'enquête seront mobilisés à titre illustratif car ils contribuent à mettre en lumière des situations de souffrance ainsi que certains mécanismes de violence à l'œuvre dans ma discipline et, plus largement, dans le monde de la recherche. Ils nous mettent au défi d'évaluer les apports et les limites des méthodes de recueil de l'expression de la souffrance.

Cet article adopte ainsi une visée essentiellement méthodologique. Il s'appuie d'abord sur une bibliographie issue des études de genre, un champ de recherche structuré par l'analyse des rapports de domination et de violence (Mathieu, 2014). Ces travaux ont notamment produit un riche corpus de réflexions en épistémologie particulièrement précieuses pour interroger nos pratiques de recherche. Outils conceptuels qu'ils proposent se révèlent par ailleurs pertinents pour l'étude d'autres systèmes de domination et d'exploitation, qu'ils soient fondés sur le racisme ou sur les logiques du

capitalisme (Mathieu *et al.*, 2020). L'article examine ainsi les limites et les risques inhérents aux relations d'enquête, tout en proposant une approche méthodologique mieux adaptée aux situations dans lesquelles le chercheur mène une investigation auprès de ses propres pairs ou collègues.

2. Proximité paradoxale : les limites de l'enquête par entretien avec des pairs

Formé à l'archéologie au niveau du master et inscrit dans une école doctorale et un laboratoire d'archéologie[1], je fondais l'espoir que cette appartenance et proximité avec les enquêté.es faciliteraient la relation. Cela s'est avéré juste pour la plupart de mes entretiens mais, dès ma première discussion avec une doctorante sur ses conditions de travail, j'ai ressenti un malaise. Une angoisse s'installa en moi, tandis que se multipliaient les résistances de l'enquêtée dans ses réponses. Cet état d'âme est révélateur d'une probable inadéquation entre la méthodologie d'enquête et la situation d'entretien (Devereux, 1980).

La performativité inhérente à la recherche

La recherche en sciences sociales n'est jamais inerte. Notre présence sur un terrain interroge, influence et parfois perturbe. Dans nos publications, nous définissons et décrivons, construisant des cadres arbitraires par le choix de nos mots. Nous transmettrons ensuite nos représentations à nos lecteur·rices. Il importe donc, dès lors que l'on souhaite s'opposer réellement à des régimes de violence ou d'exploitation, d'interroger l'entièreté de notre activité. Nous devons observer nos pratiques d'enquête ainsi que la nature souvent ambiguë et mouvante des relations que nous entretenons avec les personnes enquêté.e.s (Clair, 2016a).

L'entretien qualitatif et les spécificités de la parole traumatique

L'entretien est une pratique sensible dans la mesure où il conduit à pénétrer l'espace de l'intime : la personne enquêtée se trouve engagée dans une relation interindividuelle au sein de laquelle elle est invitée à revenir sur ses expériences, parfois les plus douloureuses. Freud s'appuyait sur une comparaison avec l'archéologie pour en prévenir les effets : le refoulement construit la psyché comme

[1] École Doctorale d'Archéologie (112) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

une accumulation de couches, où les expériences les plus importantes, notamment traumatiques, déforment les strates plus récentes (Olivier, 2017). En creusant dans cette matière, nous entraînons une modification de sa stratigraphie. Ainsi, lorsqu'il s'agit de permettre l'expression d'évènements traumatiques, il faut trouver un équilibre subtil entre, d'une part la compréhension et, d'autre part la protection de ce qui est étudié.

Parmar (2022) propose de comprendre l'oubli ou l'inconstance des récits des victimes par une comparaison avec les souvenirs d'un cauchemar au réveil. Le cerveau tente d'oublier et ne subsistent souvent que les éléments les plus marquants ou les plus pénibles de l'expérience vécue. Ainsi, des violences qu'elles ont subies, les victimes ne conservent souvent consciemment que la certitude qu'il leur est arrivé quelque chose. Les détails et la progression s'effacent, l'oubli constituant un mécanisme de protection naturel. Et, parfois, il peut n'en rester qu'une modification des façons d'être au monde traumatisée (phobies, troubles alimentaires, etc.).

Le phénomène de protection psychique montre qu'il serait absurde d'attendre d'une victime un récit détaillé. Une telle attente sert souvent les intérêts des groupes dominants, qui utilisent l'inconstance issue de ce phénomène pour décrédibiliser la parole des victimes. Pourtant, nous aurions tort d'en conclure à l'impossibilité de l'étude scientifique du traumatisme. Ce qui m'anime est l'exposition du système de violence, de sa structure. Une telle démarche doit donc s'appuyer sur des indicateurs indirects : la mise en comparaison des récits d'agression, des psychoses post-traumatiques ainsi que tout ce qui entoure ces évènements et dont la structuration éclaire celle de la violence subie.

L'entretien constitue toutefois une démarche exigeante pour les personnes enquêtées, tant en termes de temps investi que d'exposition de leur intimité. S'il fait parfois sens en soi, l'intérêt que celles-ci trouvent à se confier peut parfois être flou et source de dangers (Clair, 2016b). Il importe dès lors d'être lucide, tant vis-à-vis des personnes enquêtées que de nous-mêmes : la seule chose que nous pouvons offrir est d'améliorer la compréhension d'un phénomène. Aussi, je qualifierais une parole traumatique de "matière incandescente" : brûlante à la fois pour la personne qui la livre et pour celle qui la recueille. Il s'agit d'abord de demander à la victime d'extirper du magma - au sens de Castoriadis (1975) - de sa psyché l'expérience douloureuse pour la rendre communicable. Il lui faut creuser au fond d'elle-même pour se remémorer

l'expérience, s'y confronter, la restructurer et l'ordonner dans un effort de mise en mots, en récit, pour nous l'exprimer.

3. La situation paradoxale de l'enquête entre pairs : les limites de l'entretien

L'un des grands privilèges du sociologue sur son terrain est de pouvoir partir, de couper les liens établis, pour retourner à son laboratoire avec des fragments de l'intimité des personnes enquêtées dans son bagage. Celles-ci ne peuvent alors bien souvent qu'attendre, parfois avec appréhension, la manière dont leurs récits seront restitués et interprétés (Clair, 2016a). Mais ici, on ne peut travailler correctement sur la violence structurelle et sur la souffrance d'autrui avec détachement et froideur. Pour le ou la chercheur·euse qui entend s'investir correctement sur cette thématique, il y a une charge émotionnelle à assumer : culpabilité d'avoir poussé des victimes à faire l'effort de se confier et la crainte de raviver le traumatisme. Autant d'émotions qui peuvent aussi être des outils pour rendre compte fidèlement de ces récits, sans exposition crue des violences (façon cabinet de curiosités sans intérêt scientifique).

Cette empathie très particulière ne peut se développer qu'au fil de l'expérience de l'enquêteur.trice. Ainsi, la conduite d'entretiens menés avec mes propres collègues ne m'a pas permis de répondre à ces exigences méthodologiques. Cette limite prend, à mon sens, racine dans la position paradoxale d'entretien avec des collègues-enquêté.es : à la fois trop proche et trop éloignée.

La proximité

La violence représente un mécanisme structurant de la domination qui, par la répétition, cherche à produire une soumission jusque dans les consciences (Fanon, 1961; Mathieu, 1991). Envisagée comme un fait social, cette violence s'inscrit dans une dialectique d'intérêt entre des groupes. Elle n'est pas idéelle, mais avant tout matérielle, et donc incarnée dans des personnes. Le ou la collègue qui vient enquêter est d'emblée situé.e au regard du régime de violence. Par exemple, en tant qu'homme blanc, je peux être perçu comme appartenant à des groupes ayant, historiquement ou concrètement, exercé des violences sur certaines personnes enquêtées. Cette inscription peut entraver l'instauration des conditions de confiance nécessaires à l'expression de certaines expériences douloureuses.

Mais ces régimes de violence sont surtout localement vécus, présents et oppressants, car incarnés par des personnes sur le lieu de travail (chefs de service, étudiant.es, etc.). Il importe dès lors de considérer ces systèmes dans une optique plus dynamiste : à « l'échelle de la fréquentation », déceler leurs dynamiques dans ces lieux du quotidien, là où ils s'entrecroisent et se mélangent, changeant d'aspect (Balandier, 1955, Duclos, 2021). Aussi, en tant que collègue, l'enquêteur.ice est aussi inscrit.e dans ce quotidien de l'enquêté.e. Se confier à un.e collègue, c'est parler à quelqu'un que l'on voit régulièrement et qui peut tout autant fréquenter l'agresseur.euse. C'est aussi lui donner du pouvoir sur soi et faire de ce qui peut être volontairement caché, enfoui, confiné à l'intime, un objet du paysage quotidien.

La distance

Ces difficultés liées à la proximité pourraient être en partie surmontées par la construction progressive, au fil des rencontres, d'un cadre matériel et relationnel distinct de celui de la vie professionnelle ordinaire. A la manière d'un médecin ou d'un psychologue, il s'agirait de faire émerger, le temps de l'entretien, un espace autre, une forme d'hétérotopie propice à la confidence et à la mise à distance du quotidien. L'intention structuraliste de ma démarche de recherche ne me permet cependant pas de m'investir dans un tel travail de microsociologie, très coûteux en temps. D'autant plus que le faible nombre de personnes interrogées, intrinsèque à cette méthode, pourrait prêter le flanc à une remise en cause des résultats obtenus, dans des mécanismes classiques visant à décrédibiliser et réduire au silence les victimes.

Certes, le questionnaire statistique présente le risque d'un morcellement du discours, mais il permet de mieux circonscrire le dilemme entre proximité et distance.

4. La méthodologie de recherche

Le recours à une méthode statistique vise ici à répondre à deux objectifs : favoriser la parole en éloignant l'enquêteur de l'enquêté.e (anonymat des réponses, questionnaire auto-administré, diffusion par listes de diffusion) et fonder l'étude sur un nombre plus important de répondant.es. J'ai donc construit un long questionnaire.

Il ne s'agit cependant ni d'isoler le questionnaire de la démarche qualitative, ni de concentrer exclusivement les interrogations sur les expériences de violence ou de souffrance. Une telle focalisation n'aurait, par ailleurs, pas permis d'avoir une approche

correcte du système de violence, « reléguant le privé [ou le contexte] au hors-sujet » (Clair, 2016a), et risquant de concentrer le regard sur les individus victimes au détriment du système (Deck Marsault, 2026). Le questionnaire a donc été conçu comme un outil d'exploration des conditions générales du doctorat d'archéologie. L'intention était aussi d'éviter que ne s'en dessaisissent les personnes ne se sentant pas concernées par des difficultés au travail et d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Le questionnaire permet des comparaisons avec d'autres enquêtes ayant porté sur le doctorat en reprenant certaines questions et formulations (Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, 2024 ; Pommier *et al.,* 2023). Il ne comporte aucune question obligatoire. La formulation des questions portant sur les violences et souffrances a fait l'objet d'une attention particulière : sur le conseil de collègues du CRIDUP spécialisé.es dans l'enquête sur les violences, j'ai suivi la nomenclature construite pour l'enquête VIRAGE menée par l'INED (Brown *et al.,* 2020). Celle-ci privilégie la description de faits potentiellement subis. La qualification et la catégorisation de ces expériences interviennent ensuite, au stade de l'analyse, sous la responsabilité du chercheur ou de la chercheuse.

Je me limiterai dans les pages qui suivent à la présentation de quelques résultats significatifs pour illustrer les indicateurs de souffrance à l'université. Ces résultats sont issus de deux vagues d'enquête : la première envoyée aux doctorant.es de l'Université Paris 1, unique école doctorale dédiée spécifiquement à l'archéologie de France (+/- 180 personnes). La seconde a été relayée par des représentant.es doctoraux et par des personnels administratifs des écoles doctorales aux étudiant.es d'autres universités françaises.

Les limites de cette enquête doivent toutefois être exposées. La couverture de la population cible a été contrariée par la difficulté d'accès aux listes-mail ; la longueur du questionnaire en a découragé plus d'un. Ces contraintes ont conduit à une collecte plus limitée qu'espérée : seules cinq universités sont représentées et le nombre de réponses demeure modeste, soit 56 répondant·es aux réponses valides (selon le degré d'avancement dans le remplissage du questionnaire). Le groupe des répondant.es est aussi marqué par une surreprésentation de femmes (76%), ce qui

est significatif par rapport aux équilibres réels[2]. Cette enquête reste cependant une source d'information sur quelques situations statistiques manifestes. Une donnée qui comporte toutefois une bonne distribution entre les années d'inscription en thèse.

5. Analyse descriptive des conditions de travail et des dispositifs de signalement et d'accompagnement

L'analyse des données fait apparaître cinq dimensions principales, qui permettent d'identifier les principaux ressorts de la souffrance chez les doctorant·es et d'avancer des pistes quant à la structuration du phénomène. Voici donc les principales situations qui contribuent, à mon sens, à nourrir les sentiments chroniques d'angoisse, d'isolement et d'incertitude que de nombreux doctorant·es déclarent éprouver au cours de leur parcours doctoral.

• **Moyens de subsistance**. La capacité des doctorant.es à accéder à des fonds pour financer leurs recherches est préoccupante. Ainsi, 47% des doctorant.es déclarent rencontrer des difficultés à financer leur travail et 24% à subvenir à leurs besoins. Fait notable, parmi ces dernier·ères, seul 29 % ne bénéficient pas d'un financement doctoral, ce qui suggère que les dispositifs de financement existants ne suffisent pas toujours à garantir des conditions matérielles satisfaisantes. Une difficulté économique qui s'observe aussi dans l'accès au logement. Le choix d'habiter plus loin du laboratoire, dans des pays moins onéreux lorsque cela est possible, ou avec son conjoint.e, peuvent relever de stratégie d'économie. Aussi, 31% des répondant·e·s se déclarent moyennement satisfait·es ou insatisfait·es de leur solution de logement et 32% sont contraint·es à une solution de logement par problématique économique.

Cette précarité peut conduire les doctorant·es à accepter des conditions de travail dégradées, voire à effectuer un travail non rémunéré (vacations, organisation d'événement, etc.) dans l'espoir d'obtenir ultérieurement des financements de la part des directions de composante ou d'équipes. Cette situation est encore aggravée par les politiques budgétaires nationales et locales restrictives qui peuvent contraindre les doctorant.es à assumer eux-mêmes certaines dépenses pourtant nécessaires à leur activité scientifique, telles que

[2] 65% de femmes à l'ED112 en 2025, par exemple.

l'acquisition de matériel informatique, de logiciels spécialisés ou encore le paiement de frais d'inscription universitaires.

• Sentiments et indicateurs du mal-être. Les résultats de l'enquête mettent en évidence une prévalence élevée de différentes formes de mal-être parmi les doctorant·es. En lien avec leur activité doctorale, 55 % des répondant·es déclarent éprouver des sentiments dépressifs, dont 25 % fréquemment. Les sentiments d'angoisse concernent quant à eux 79 % des participant·es, dont 57 % de manière fréquente, tandis que 84 % font état d'un sentiment d'isolement. Mais la présence de ce malaise peut se traduire au travers d'autres indicateurs plus facilement objectivables, notamment le recours aux anxiolytiques et antidépresseurs (ici 22%) ou à la consommation d'alcool et de cannabinoïdes « pour tenir le coup ».

Il est essentiel de ne pas normaliser ce mal-être en allant contre les discours qui présentent la thèse comme une épreuve individuelle comportant nécessairement une part de souffrance, voire de violence, à la manière d'un rite initiatique. Une telle lecture peut occulter les causes sociales et organisationnelles de ce mal-être. Or, le doctorat n'est pas seulement un parcours de formation individuelle : il constitue également un travail de recherche inscrit dans un collectif scientifique et contribuant directement à la production de connaissances au bénéfice des laboratoires, des universités et de la société.

Mais le doctorat s'inscrit dans un paradoxe des responsabilités, marqué par la confrontation entre les attentes formulées à l'égard des étudiant·es et les moyens dont ils et elles disposent réellement pour y répondre : durée de la thèse, de ses qualités, de son caractère innovant, etc. Cette tension est renforcée par la situation interstitielle de ce moment particulier, où l'on n'est ni vraiment étudiant.e, ni vraiment chercheur.euse. Certain·es exercent des fonctions d'enseignement avec un statut précaire et pour des rémunérations modestes. Bien qu'ils et elles puissent être amené·es à concevoir des cours, élaborer des programmes pédagogiques et construire des dispositifs d'évaluation complets, leur autonomie et les responsabilités qu'ils assument de fait sont fréquemment sous-estimées, voire niées.

Ajoutons à ceci que la violence symbolique d'un travail de recherche, de plus en plus concurrentiel, conduit à une nécessaire mise en exergue de la performance individuelle. Une tension concurrentielle où les pratiques de plagiat et de vol de résultats peuvent paraître être un moyen de briller, de sortir du lot. Ces pratiques sont ainsi violentes - tant sur le plan intellectuel que sur celui du manque d'équité ressenti - pour les personnes qui en sont victimes ou témoins.

• **Expérience directe de la violence.** Pour comprendre les ressorts de cette souffrance directe, il est nécessaire d'examiner les formes de violence auxquelles les doctorant·es peuvent être confronté·es. L'analyse détaillée des formes les plus directes de violence dépasserait toutefois le cadre de cette communication et je me concentre sur celles susceptibles de toucher tous les doctorants.

L'isolement ressenti peut relever de la qualité de l'encadrement. Ainsi, 21% des étudiant.es déclarent que leur encadrement est « mauvais ou plutôt mauvais », et c'est très généralement pour une sensation d'abandon de la part des encadrant.es : absence de rendez-vous réguliers, défaut de relecture des travaux, manque de suivi ou indisponibilité des encadrant·es.

Les résultats recueillis permettent également de mettre en évidence un phénomène préoccupant, celui de l'exposition des doctorant.es en archéologie à la violence dans l'ensemble des espaces de leur activité, et non pas uniquement sur chantier ou en stage. Les données soulignent notamment la fréquence de violences morales (réelles ou perçues) visant à dévaloriser ou à disqualifier les personnes : reproches ou humiliations formulés en public, réponses dans un registre intime à des questions professionnelles ou des pressions destinées à obtenir un surcroît de travail. Parfois, ces situations s'accompagnent également de la persistance de propos ouvertement misogynes.

• **La consommation d'alcool.** Voici un autre facteur qui peut conduire ou exposer à la violence, souvent présentée comme une pratique ordinaire, voire constitutive de la sociabilité en archéologie.

54 % des répondant·es déclarent consommer de l'alcool dans le cadre de leurs activités hors chantier ou stage, et cette proportion atteint 86 % durant les chantiers ou les stages. Cette pratique n'est toutefois pas vécue de manière

homogène selon les groupes. L'étude statistique incluant les motivations des consommations révèle que, notamment pour les femmes en chantier/stage, celle-ci repose davantage sur des formes de contraintes collectives (recherche d'intégration, peur de dénoter) que sur l'envie ou le plaisir. Ces mécanismes ne constituent pas des violences en eux-mêmes, mais participent à l'environnement social, voire le structurent.

• **Les dispositifs de signalement et d'accompagnement.** L'accompagnement des victimes et l'efficacité réelle des dispositifs de signalement constituent aujourd'hui l'un des principaux points de tension au sein des universités, voire un nouveau ressort de la violence infligée aux victimes.

L'enquête montre une défiance manifeste des doctorant.es vis-à-vis de leurs institutions : seuls 31% des doctorant.es ont « confiance, ou plutôt confiance », dans leur école doctorale pour les assister en cas de conflits ou de violences subies, et 29% dans les services de leur université.

Cette question renvoie plus largement à l'enjeu de l'indépendance des dispositifs chargés d'accueillir et de traiter les signalements. A cet égard, le Comité de Suivi Individuel (CSI), dispositif introduit dans le code de l'éducation français et qui est obligatoire à tout renouvellement d'une inscription en thèse, joue un rôle central. En effet, 76 % des doctorant·es estiment qu'ils pourraient, si nécessaire, y signaler des difficultés rencontrées avec leur direction de thèse. Cependant, près d'un quart des répondant·es (24 %) expriment ainsi une réserve ou une absence de confiance à l'égard du CSI. Les raisons évoquées tiennent principalement à la proximité perçue entre les membres du comité et leur encadrant·e ainsi qu'au fait que ces dernier·ères ont accès au compte rendu qu'ils sont amenés à signer. Ces éléments alimentent donc la crainte que l'espace du Comité de Suivi Individuel ne garantisse pas toujours la distance ou la confidentialité nécessaires à l'expression de difficultés, en particulier lorsqu'elles concernent directement l'encadrement doctoral.

6. Conclusion

Avec un sujet si sensible au plan individuel et autant ancré dans une structuration des études doctorales, le défi méthodologique est grand. Les premiers résultats de cette enquête sont encourageants car ils permettent de révéler des faits cruciaux participant

à l'instauration d'un climat légitimant l'augmentation de la fréquence et de la gravité des violences.

Les limites méthodologiques inhérentes à la relation en face-à-face lors d'entretiens individuels, et que nous avons présentées dans cette communication, peuvent être surmontées par une méthode neutre réalisée avec l'aide de questionnaires écrits. Il s'agit de trouver une juste mesure pour construire un questionnaire à la fois large, pour comprendre les phénomènes dans leurs structures, sans désinvestir des enquêté.es. Une analyse plus structurelle montre alors les pierres d'achoppement qui contribuent à réduire les possibilités, pour les victimes, de dénoncer les faits, d'être entendues et accompagnées, voire simplement d'identifier et de qualifier ce qu'elles ont vécu.

Il n'en reste pas moins que le principal obstacle reste l'engagement des personnes concernées à répondre à l'enquête. L'engagement des enquêté·es dépend du sens qu'ils accordent à l'enquête et celle-ci doit apparaître comme légitime et capable d'accueillir et de traiter leur parole avec rigueur et responsabilité.

Cependant, les contraintes inhérentes aux questionnaires statistiques persistent et appellent toujours à une complémentarité des approches qualitatives. Quelles sont, par exemple, ces fameuses « remarques qui visaient l'identité de genre » qui ont mis mal à l'aise ces hommes ? Remarques virilistes, homophobes, transphobes ? Des réponses que nous ne pouvons avoir que par des discussions de terrain, une présence sur place et un lien de confiance avec nos collègues.

L'enjeu réside dans la recherche d'un juste équilibre entre l'étendue du questionnaire, indispensable à la compréhension des phénomènes dans leur complexité et leur inscription structurelle, et sa capacité à préserver l'attention et l'engagement des répondant·es.

7. Références bibliographiques

Balandier, G. (1955). *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*. Presses Universitaires de France.

Brown, E., Debauche, A., Hamel, C., & Mazuy, M. (Éds.) (2020). *Violences et rapports de genre : Enquête sur les violences de genre en France*. Ined Éditions.

Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil.

Clair, I. (2016a). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales, 213*(3), 66-83.

Clair, I. (2016b). La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique. *Revue française de sociologie, 57*(1), 45-70.

Deck Marsault, E. (2026). *La violence en spectacle : Féminisme, État punitif et figure de la victime*. La Fabrique.

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Flammarion.

Duclos, A. (2021). *La France de traverse*. Éditions Recherches.

Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Maspero.

Mathieu, M., Mozziconacci, V., Ruault, L., & Weil, A. (2020). Pour un usage fort des épistémologies féministes. *Nouvelles Questions Féministes, 39*(1), 6-15.

Mathieu, N.-C. (1991). Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie. Dans N.-C. Mathieu, *Catégorisations et idéologies du sexe,* Paris, Côté-Femmes*,* voir tout le chapitre V, (p. 132-225).

Mathieu, N.-C. (2014). Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine. Dans *L'anatomie politique : Catégorisations et idéologies du sexe* (pp. 67-68). La Dispute.

Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur (2024). *Pressions, silence et résistances : Étude sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations en milieu doctoral en France*.

Olivier, L. (2017). La répétition dans les processus archéologiques. *Cliniques, 14*(2), 172-186.

Parmar, P. (2022). *My Name Is Andrea* [Film documentaire].

Pommier, S., Porcher, R., Milburn, P., Méric, C., Dalaut, M., Rigaud, T., Eijsberg, H., Talby, M., & Muller, H. (2023). *Le doctorat en France : Regards croisés des doctorants et de leurs encadrants*. Réseau national des collèges doctoraux & Université Paris-Saclay.